



*Procès-verbal*  
*Le vendredi, 3 décembre 1999 - n° 73*

*10 heures*

**Président : M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 03.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Dépôts de documents**

Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval.

(Dépôt n° 774-19991203)

M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le rapport annuel 1998-1999 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval soit déferé à la Commission des affaires sociales pour étude;

QUE la ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Cette motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, dépose :

Le rapport annuel de la Commission consultative de l'enseignement privé, pour l'exercice financier terminé le 2 juillet 1999.

(Dépôt n° 775-19991203)

**3 décembre 1999**

---

**Dépôts de rapports de commissions**

Mme Carrier-Perreault (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 25 novembre et 2 décembre 1999, a étudié en détail le projet de loi :

n° 78 Loi modifiant de nouveau la Loi sur le développement de la région de la Baie James. Rapporté sans amendement.  
(Dépôt n° 776-19991203)

---

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 2 décembre 1999, a étudié en détail le projet de loi :

n° 91 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement de certains projets. Rapporté sans amendement.  
(Dépôt n° 777-19991203)

---

Mme Charest (Rimouski), à titre de vice-présidente, dépose les rapports de la Commission de l'éducation qui, :

— le 9 juin 1999, a entendu le Groupe de travail sur la place de la religion à l'école.  
(Dépôt n° 778-19991203)

— les 21 et 22 septembre, 2, 3, 4, 16, 18, 23, 24, 25, 26 et 30 novembre 1999, a tenu des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur la place de la religion à l'école.  
(Dépôt n° 779-19991203)

**3 décembre 1999**

---

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 et 63 du Règlement, M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 9 624 citoyens et citoyennes contactés par le Syndicat national des employés généraux, Hôtel-Dieu de Montréal, concernant le projet de reconfiguration du CHUM.

(Dépôt n° 780-19991203)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, Mme Beauchamp (Sauvé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 235 membres de différents groupes communautaires du comté de Sauvé, concernant le rôle et la mission d'Emploi-Québec.

(Dépôt n° 781-19991203)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 89, Loi modifiant la Loi sur les transports en matière de camionnage en vrac.

### **Motions sans préavis**

M. Béchar (Kamouraska-Témiscouata) présente une motion concernant une consultation publique élargie sur la gestion et l'administration d'Emploi-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

**3 décembre 1999**

---

Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des personnes handicapées.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail en matière de disparités de traitement;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 81, Loi concernant le regroupement de la Municipalité de Mont-Tremblant, de la Ville de Saint-Jovite, de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de la Paroisse de Saint-Jovite.

---

#### **AFFAIRES DU JOUR**

À 11 h 26, sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mardi 7 décembre 1999, à 10 heures.

*Le président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**